



OBSÈQUES D'ELISABETH II

Le chef de l'Etat congolais parmi les invités

Invité avec d'autres dirigeants du monde, le président Denis Sassou N'Guesso assistera, ce 19 septembre, à Londres, aux funérailles de la reine Elisabeth II, décédée le 8 septembre dans sa résidence de Balmoral, en Ecosse, à l'âge de 96 ans. La capitale du Royaume-

Uni accueille à l'occasion une centaine de monarques et chefs d'Etat pour ce qui apparaît, mis à part le contexte du deuil, comme un grand moment d'échanges de civilités entre les hommes et les femmes qui nous gouvernent. Née le 8 avril 1926, Elisabeth Alexandra fut cou-

ronnée reine à 26 ans, le 8 février 1952. Son règne ayant duré 70 ans, autant dire qu'elle a vécu les grands bouleversements de l'entre deux siècles et marqué de son empreinte les relations internationales. Aussitôt l'annonce de la disparition de la souveraine, le chef de l'Etat congo-



Le président Denis Sassou N'Guesso

l'Etat avait, dans une lettre de condoléances adressée à Charles III, nouveau roi, exprimé sa vive émotion, notant que le décès d'Elisabeth II

représentait une grande perte pour le peuple britannique tant la reine a « pendant 70 ans incarné l'unité de la nation ».

SANTÉ PUBLIQUE

Quatre cliniques privées fermées à Brazzaville

L'inspection générale de la santé a fermé le 15 septembre, à titre conservatoire, quatre cliniques médicales privées qui exercent leurs activités de manière illégale dans le périmètre

de Brazzaville. L'opération lancée dans la capitale congolaise va s'étendre vers d'autres agglomérations du pays. Elle fait suite à « un relâchement » constaté au cours de

ces dernières années dans le contrôle des structures sanitaires ne relevant pas de l'Etat, a déploré l'inspecteur général de la santé, Richard Roger Bileckot. **Page 5**

HYDROCARBURES

Des réformes structurelles envisagées



Les deux parties lors des discussions Adiac programme d'activités est en discussion avec le ministère, particulièrement la revue du cadre juridique applicable au secteur des hydrocarbures et la formation du personnel du ministère sur les problématiques clés », a indiqué Mariane-Yolande Bah. **Page 2**

Le ministère des Hydrocarbures est en pourparlers avec la cellule juridique de la Banque africaine de développement (BAD) dans la perspective d'engager des réformes structurelles. Le sujet était au centre des échanges entre le ministre Bruno Jean Richard Itoua et la conseillère juridique à la BAD, Mariane-Yolande Bah.

« L'objectif de la rencontre avec le ministre était de voir comment notre plateforme peut assister l'Etat congolais, notamment dans le secteur des hydrocarbures. Le

FORMATION-EMPLOIS

Le ministère de l'Enseignement supérieur multiplie des partenariats



La ministre et le directeur général de Brasco

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a échangé le 16 septembre avec le directeur général des Brasseries du Congo (Brasco). Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les moyens à mettre en oeuvre pour que la recherche scientifique et la formation répondent aux besoins du marché de l'emploi. « Avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, nous allons élaborer un plan pour le développement des compétences au Congo à travers la mise en place de conventions pour les stages et autres formations », a indiqué le directeur général de Brasco, François Gazania. **Page 5**

ÉDITORIAL

Adressage

ÉDITORIAL

Adressage

Brazzaville avait la réputation, les décennies antérieures, d'être une ville parlante. Dans tous les arrondissements, les rues et les domiciles étaient répertoriés par un nom et un numéro d'ordre affiché sur une plaque ou sur les murs de clôture. De telle sorte que l'on ne s'y perdait pas quand on voulait retrouver un lieu, un parent ou un ami.

La donne a radicalement changé de nos jours. En dehors de quelques exceptions relevant de certains élus nationaux ou locaux, les rues et avenues de Brazza-la-verte se sont refermées sur elles-mêmes et restent ostensiblement muettes. De Makélékélé à Djiri, en passant par les sept autres arrondissements de la capitale congolaise, il devient difficile de s'orienter.

Ce mutisme cadastral s'ajoute à l'extinction de la plupart des feux de signalisation sur les intersections et ronds-points. Ils le sont par le vieillissement et par l'incivisme des Brazzavillois eux-mêmes. Bien souvent, un feu est atteint par un projectile lancé de nuit par un inconnu sans évidemment que l'on sache pourquoi, sans non plus que l'on mette la main sur le délinquant pour qu'il réponde de son forfait.

Ajoutons à ce constat la disparition progressive de l'éclairage public dans la ville siège des institutions nationales ! Ici également, le vieillissement des installations est aggravé par l'action du citoyen. Des véhicules roulant à tombeau ouvert abattent les poteaux électriques et broient les garde-fous sur les routes de Brazzaville, l'unique contrepartie, cela va sans dire, étant naturellement et malheureusement les dommages subis par ces usagers trop pressés ou peu attentionnés et leurs automobiles.

Dernier signal cependant : à quelques endroits de la ville qui aura 139 ans le 10 octobre prochain, timidement, des techniciens œuvrent au retour des feux de signalisation. Un début global de solution ?

Les Dépêches de Brazzaville

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Les Etats-Unis disposés à accompagner le Congo

Reçu en audience le 16 septembre par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo, Eugène Steward Young, a annoncé la disponibilité de son pays dans l'amélioration du climat des affaires.

Le Congo était classé 180e sur 190 pays au classement Doing business de la Banque mondiale en 2020. Ce qui signifie que le climat des affaires est à améliorer en passant, entre autres, par la lutte contre les antivaleurs, notamment la corruption dans l'administration publique. Une situation qui préoccupe sans nul doute des partenaires dont les Etats-Unis d'Amérique. « Nous avons discuté de la possibilité d'entretenir des échanges entre l'ambassade des Etats-Unis et les commissions permanentes de l'Assemblée nationale dans l'avenir. Nous avons également parlé du climat



Eugène Steward Young reçu par Isidore Mvouba, Sylvestre Nkoua

des affaires au Congo, voir si nous pouvons travailler ensemble pour améliorer cette situation afin d'attirer plus de compagnies américaines à investir dans le pays », a expliqué Eugène Steward Young à la presse. Les deux personnalités ont, par ailleurs, évoqué les ques-

tions liées à l'environnement, précisément à la lutte contre les changements climatiques. « Nous avons discuté de nos priorités respectives, notamment l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Ceci au moment où l'envoyé spécial américain pour le climat, John Kerry, a parlé à Dakar avec la ministre congolaise en charge de l'Environnement du bon partenariat au plus haut niveau de nos gouvernements », a poursuivi le diplomate américain en poste à Brazzaville.

Selon lui, Isidore Mvouba connaît très bien les programmes du gouvernement américain au Congo, car il est un grand ami des Etats-Unis d'Amérique. « C'est toujours spécial pour moi d'avoir des entretiens avec les plus hautes autorités de ce pays », a conclu Eugène Steward Young.

Parfait Wilfried Douniama

« Nous avons discuté de nos priorités respectives, notamment l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Ceci au moment où l'envoyé spécial américain pour le climat, John Kerry, a parlé à Dakar avec la ministre congolaise en charge de l'Environnement du bon partenariat au plus haut niveau de nos gouvernements »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Des réformes internes engagées

Le département ministériel est en phase de réorganisation de son cadre juridique et fonctionnel. Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a échangé à ce propos, le 16 septembre à Brazzaville, avec une délégation de la cellule juridique de la Banque africaine de développement (BAD).

La conseillère juridique au sein de la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ), Mariame-Yolande Bah, qui a conduit la mission de la cellule juridique de la BAD, est venue s'enquérir des besoins en termes de réformes exprimés par les autorités. Pour l'heure, la mission de l'ALSJ consistera à apporter l'assistance juridique, le service de conseil et l'organisation des activités de renforcement des capacités à l'endroit des équipes en interne. Hébergée par la BAD, à Abidjan (Côte d'Ivoire), l'ALSJ est une organisation internationale qui a pour mission de fournir des conseils juridiques et assistance technique aux pays africains en matière de structuration et de négociation de transactions commerciales complexes, de litiges avec les créanciers et d'autres transactions souveraines connexes. Elle développe et propose également des outils innovants pour le renforcement des capacités des cadres africains.

« L'objectif de la rencontre



Les deux parties lors des discussions Adiac

« L'objectif de la rencontre avec le ministre était de voir comment la plateforme africaine peut assister l'État congolais, notamment dans le secteur des hydrocarbures... Le programme d'activités est en discussions avec le ministère, par exemple, la revue du cadre juridique applicable au secteur des hydrocarbures et la formation du personnel de ce ministère sur les problématiques clés »

avec le ministre était de voir comment la plateforme africaine peut assister l'État congolais, notamment dans le secteur des hydrocarbures... Le programme d'activités est en discussions avec le ministère, par exemple, la revue du cadre juridique applicable au secteur des hydrocarbures et la formation du personnel de ce ministère sur les problématiques clés », a indiqué Mariame-Yolande Bah.

Rappelons que le ministère des Hydrocarbures a renforcé son partenariat au cours de ces derniers mois avec le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, qui tente de mettre en œuvre les exigences de transparence et de développement. La tutelle a conclu depuis le début de l'année des accords additionnels de partage de production avec les compagnies pétrolières. Ces initiatives nécessitent un nouveau cadre juridique et une actualisation des compétences internes.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

La tranchée et l'image

On peut le dire du conflit en cours en Ukraine depuis bientôt sept mois. A côté des ravages que causent les canons de tous calibres utilisés par les forces russes et ukrainiennes, des pertes considérables en matériel et en vies humaines, il y a cette autre confrontation tout aussi redoutable que représente la guerre de l'image dans ce conflit.

D'un côté comme de l'autre, cette guerre-là fait rage. Encore que vu d'ici, je veux dire vu du Congo et d'Afrique, en raison de l'impact des bornages imposés aux médias dits pro-Moscou, la timbale de la « com » est forcément décrochée par Kiev. L'aide inestimable que lui apportent ses amis de l'Alliance atlantique est, en effet, à la fois militaire et médiatique.

Dans les plus grandes arènes sportives européennes, par exemple, banderoles et calicots aux couleurs de Kiev sont visibles. Ces soutiens imagés sont si variés qu'en milieu de semaine dernière, les plus hautes autorités de l'Union européenne avaient misé sur du jaune et bleu comme tenue officielle à l'occasion d'une sortie solennelle. On joue gros !

Sur le terrain, toujours la semaine dernière, les nouvelles du front étaient données favorables à Kiev. Ses soldats voleraient de victoire en victoire tandis qu'en face, d'après diverses sources, leurs adversaires reculeraient sans arrêt. Il avait été dit dans le même temps que les renseignements partagés par les services occidentaux aux Ukrainiens étaient plus que précieux dans cette course de reconquête.

Projetons-nous en de simples novices sur ce que nous réservent les semaines à venir. Il en reste en fait combien d'ici à la fin de l'année ? Globalement quinze à compter de ce 19 septembre, jour de mise en ligne de ce court papier d'amateur. Quinze semaines pour encore de nouvelles pertes de part et d'autre, de nouvelles images fortes, de nouvelles revendications de victoire, d'offensives et de contre-offensives fulgurantes ou non.

Ceci veut dire que beaucoup de drames pourront encore se passer. Les semaines restantes sont aussi celles durant lesquelles mère-nature déploiera son manteau de neige blanc et épais sur les territoires disputés par Kiev et Moscou et au-delà. Les experts prédisent le ralentissement de l'épreuve

de force entre les belligérants, tout comme des changements de tactique au sol et dans les airs.

A la vérité, dans la situation incertaine que nous vivons, le miracle qui vaut d'être réclamé serait de voir poindre une lueur d'espoir de paix dans l'horizon brumeux de l'est de l'Europe. L'ennui vient de ce que personne sur le Vieux continent n'y songe vraiment. Tous, de Bruxelles à Londres et Washington, en commençant par Moscou et Kiev, semblent d'avis qu'il faut encore guerroyer et toujours guerroyer, qu'il y a encore suffisamment de temps pour cela. Comme s'il s'agissait dorénavant d'une guerre pour les honneurs, une guerre pour les opinions internes, une guerre orgueilleuse !

Gankama N'Siah

DÉPENSE PUBLIQUE

La mise en place du budget programme s'impose

Pour améliorer la performance des investissements publics en République du Congo, la mise en place du budget-programme s'impose. C'est l'essentiel de ce qui ressort de l'atelier de validation sur l'opérationnalisation du cadre de gestion des investissements publics, organisé du 13 au 15 septembre par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp).

La réunion a mobilisé une soixantaine de cadres venus du ministère de l'Economie, des Directions des études et de la planification des ministères sectoriels ainsi que des corps de contrôle. Elle s'inscrivait dans la perspective de l'amélioration de la qualité de la dépense publique, à travers le basculement du Congo du budget des moyens au budget programme en 2024 et a été animée par les experts de la mission d'assistance technique. La mise en œuvre du plan triennal 2021-2023 a été présentée, les livrables et outils formant le nouveau cadre général de gestion des investissements publics de la République du Congo y compris. La réforme du système des investissements publics requiert une culture des résultats et des modalités de la gestion de la chose publique. Ainsi, les participants ont suivi plusieurs thèmes et présentations parmi lesquels «Pourquoi un nouveau



La photo de famille/DR

cadre général de gestion des investissements publics en République ?» «La fiche dynamique de collecte des données et de gestion des projets d'investissement public : structure, enjeux et défis». Ces différentes présentations ont été suivies d'échanges fructueux et des observations sur le contenu des documents présentés qui ont abouti à la validation des livrables du cadre général de gestion des investissements publics de la République du

Congo.

A noter qu'au terme de l'atelier, les participants ont formulé des préoccupations visant à capitaliser les acquis et l'avènement heureux du budget programme en 2024. Il s'agit de la mise en place des plans stratégiques des ministères sectoriels avant la fin de cette année; du renforcement des capacités du Centre national des études et évaluation des projets d'investissements de la direction générale du plan et

du développement; la réforme et l'adaptation des directions des études et de la planification des ministères à la nouvelle donne ; l'élaboration et la complétude du cadre juridique du système de planification et de gestion des investissements publics pour son arrimage à la loi des finances, l'identification et l'harmonisation des réformes et des cadres du système de gestion des finances publiques ; l'élaboration des plans de gestion des risques

et des plans de gestion du changement, etc.

Intervenant à la clôture des travaux, le directeur de cabinet de la ministre en charge de l'Economie, Ferdinand Sosthène Likouka, a manifesté son satisfecit à l'issue des travaux pour l'atteinte des objectifs fixés avec la validation des livrables du nouveau cadre général de gestion des projets d'investissement public.

Notons que le renforcement des investissements publics constitue un des principaux atouts pour la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026. Les livrables validés seront soumis à l'approbation des autorités compétentes. La prise en compte de recommandations va entraîner la réussite de la réforme de la gestion des investissements publics et la réalisation des aspirations de développement socio-économique durable et inclusif de la République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET
FINANCIER

Secrétariat Général
Boite Postale 126

REPUBLIQUE DU CONGO

COMMUNIQUE DE-PRESSE

En application du Règlement n°04/19/CEMAC/UMAC/CM relatif au Taux Effectif Global (TEG), à la repression de l'usure et à la publication des conditions de banque dans la CEMAC, les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du deuxième trimestre 2022, et les seuils d'usure applicables pour le second semestre 2022 se présentent comme suit :

NB : les cellules vides indiquent les catégories des prêts pour lesquels les établissements de crédit n'ont pas enregistré d'opérations au cours du deuxième trimestre 2022.

Ces taux seront valables à compter de la date de signature du présent communiqué de presse.

Fait à Brazzaville, le 09 SEP. 2022

Le Ministre des Finances,
du Budget et du Portefeuille Public
Président du Comité National Economique et Financier



[Signature]
Robert Roger ANDELY

	TEG moyens nationaux	Seuils d'usure applicable au 3 ^{ème} trimestre 2022
Particuliers		
Crédits à la consommation, autre que découvert	19,42%	25,89%
Découverts	17,86%	23,82%
Crédits à moyens terme	15,67%	20,89%
Crédits à long terme	15,98%	21,31%
Crédits immobilier	13,23%	17,64%
Cautions	-	-
Effets commerciaux	-	-
Petites et Moyennes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	14,49%	19,32%
Découverts	10,01%	13,35%
Crédits à moyens terme	9,71%	12,95%
Crédits à long terme	12,58%	16,78%
Cautions	1,17%	1,56%
Effets commerciaux	18,66%	24,88%
Grandes Entreprises		
Crédits à la consommation, autre que découvert	10,89%	14,52%
Découverts	9,09%	12,11%
Crédits à moyens terme	9,12%	18,84%
Crédits à long terme	6,07%	8,10%
Cautions	1,18%	1,57%
Effets commerciaux	18,66%	24,88%
Autres personnes morales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	14,68%	19,58%
Crédits à moyens terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	2,35%	3,13%
Effets commerciaux	-	-
Administrations publiques et collectivités locales		
Crédits à la consommation, autre que découvert	-	-
Découverts	-	-
Crédits à moyens terme	-	-
Crédits à long terme	-	-
Cautions	0,51%	0,68%
Effets commerciaux	-	-

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Brasco et le ministère s'engagent à développer le capital humain

« Avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, nous allons élaborer un plan pour le développement des compétences au Congo à travers la mise en place de conventions pour les stages et autres formations », a fait savoir le directeur général des Brasseries du Congo (Brasco), François Gazania, au sortir de l'entrevue avec la ministre Delphine Edith Emmanuel, le 16 septembre, à Brazzaville.



La ministre et le directeur général de Brasco

Un cadre sera défini par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et Brasco, dans le but de développer l'employabilité en faisant en sorte que les formations ainsi que la recherche scientifique répondent aux besoins du marché de l'emploi et que les portes des entreprises soient ouvertes aux stagiaires pour s'imprégner du marché de l'emploi afin de s'y faire une place.

En juillet dernier, lors de la célébration de la Journée de la renaissance scientifique de l'Afrique, la ministre Delphine Edith Emmanuel soulignait la nécessité de mettre la recherche scientifique au service du développement de tous les secteurs : environnement, énergies renouvelables, tourisme, santé, éducation, agriculture et bien d'autres. Pas possible d'y parvenir sans développer le capital humain.

Le développement du capital humain capable de contribuer à l'essor du pays passe notamment par l'obtention des compétences et l'accès à l'emploi. Il y a donc nécessité de prioriser les investissements humains transformateurs dans l'offre des formations. Brasco qui célèbre ses 70 ans cette année et le ministère en charge de l'Enseignement supérieur s'y engagent.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Quatre cliniques médicales fermées à titre conservatoire

L'équipe de l'inspection générale de la santé a arrêté, le 15 septembre, l'exercice illégal des cliniques médicales dans les arrondissements de Brazzaville.

Les cliniques concernées sont la Fondation Matete, située au quartier château d'eau dans le premier arrondissement Makélé-kélé; la clinique internationale dans le troisième arrondissement Poto-Poto; la clinique Ngalipomi à Mougali, dans le quatrième arrondissement et la clinique Nouvelle vie médicité à Poto-Poto dont les travaux de construction ont été arrêtés.

L'arrêt des activités de ces cliniques privées fait suite à la décision de fermeture à titre conservatoire signée par l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Roger Bileckot. En effet, l'inspection générale de la santé reproche à ces dernières l'exercice illégal de leur profession, mettant en danger la santé de la population. La descente effectuée par les équipes des inspecteurs de la santé et de la police administrative chargée de l'exécution de cette décision a été mal accueillie par la Fondation Matete. Ses services de sécurité ont bloqué pendant plus d'une heure cette équipe avant une concertation à huis clos avec le responsable.

Les motifs reprochés à ces cliniques sont notamment l'absence d'autorisation d'implantation et d'ouverture, l'absence du médecin-responsable, l'absence d'autorisa-

tion d'exercice d'un médecin de nationalité étrangère ainsi que la récurrence de mise en danger de la santé d'autrui.

Quant à la clinique internationale, où l'un des représentants s'en est pris à la presse sous le regard des inspecteurs, les motifs sont l'absence d'autorisation d'exercice de trois médecins et deux paramédicaux de nationalité étrangère, l'exercice illégal de la profession de la santé.

La notification de la décision de fermeture invite les commissaires de police, chefs de division de la police administrative des arrondissements concernés à veiller à l'exécution de la note.

Notons que l'inspecteur général de la santé, Richard Roger Bileckot, a rappelé avant la descente de sa direction la procédure de demande d'autorisation d'exercer au Congo.

« En 2016, le secteur avait insufflé une bonne dynamique. Actuellement, le constat a montré un relâchement. Le ministère de la Santé et de la Population a pris des arrêtés et décrets pour règlementer l'organisation, le fonctionnement et les normes de pratique qui nous permettent d'effectuer le contrôle », a-t-il déclaré

Lydie Gisèle Oko

L'Apeec confirme le retour de plus de 800 médecins congolais formés à Cuba

Le président national de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, a confirmé, le 17 septembre à Brazzaville, le retour en terre natale de médecins congolais formés à Cuba.

Le retour de huit cent soixante-onze médecins congolais qui viennent d'être formés à Cuba sera organisé en trois vagues par les autorités nationales. Le 26 septembre prochain, deux cent quatre-vingt-sept sur deux cent quatre-vingt-treize médecins atterriront par le premier vol et en provenance des universités ou facultés de Miguel Enriquez, Julio Trigo Lopez et Fatesa.

Deux jours après, deux cent quatre-vingt-cinq autres sur deux cent quatre-vingt-treize médecins en provenance des universités ou facultés de Calixte-Garcia, 10 de Octubre, Salvador-Allende et Manuel-Fajardo

seront de retour.

Enfin, la troisième vague concernera un total de deux cent soixante-dix-neuf médecins sur un effectif de deux cent quatre-vingt-huit formés dans les universités ou facultés d'Enrique-Cabrera, Victoria de Giron, Camaguey, Ciego de Avila, Cienfuegos, Granma, Holguín, Mantanzas, Sancti-Spiritus et Santiago de Cuba.

Le président de l'Apeec a indiqué que le gouvernement a fait une proposition de paiement de six mois de bourse sur les trente-neuf mois, soit trois ans et un trimestre d'arriérés de bourse. « Le gouvernement a reconnu cette iniquité qui sera réparée mais a privilégié de verser trois mois de bourse à la première cohorte ainsi que trois mois de bourse à la deuxième cohorte de médecins, lesquels d'ailleurs ont prêté le serment d'Hippocrate, il y a peu de jours », a commenté Christian Grégoire Epouma. Il a demandé à la communauté parentale de répercuter le message et de s'impliquer activement pour ce retour organisé en toute dignité.

« Le gouvernement a reconnu cette iniquité qui sera réparée mais a privilégié de verser trois mois de bourse à la première cohorte ainsi que trois mois de bourse à la deuxième cohorte de médecins, lesquels d'ailleurs ont prêté le serment d'Hippocrate, il y a peu de jours »

« Le gouvernement a reconnu cette iniquité qui sera réparée mais a privilégié de verser trois mois de bourse à la première cohorte ainsi que trois mois de bourse à la deuxième cohorte de médecins, lesquels d'ailleurs ont prêté le serment d'Hippocrate, il y a peu de jours », a commenté Christian Grégoire Epouma. Il a demandé à la communauté parentale de répercuter le message et de s'impliquer activement pour ce retour organisé en toute dignité.

Fortuné Ibara

ZLÉCAF

Un sommet extraordinaire à Niamey

En marge du sommet de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, le Niger abritera, le 25 novembre prochain, le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Le sommet permettra à l'ancien président nigérien, Mahamadou Issoufou, de soumettre à l'adoption des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA tous les textes de la deuxième phase en cours de finalisation dans le cadre des négociations de la Zlécaf, a indiqué le ministre nigérien du Commerce, Alkache Alhada, lors du dernier Conseil des ministres.

« L'essentiel des instruments devant accompagner la mise en œuvre de la Zlécaf a été mis en place par le secrétariat général de cette institution », a expliqué Alkache Alhada.

Le processus de négociation de la Zlécaf, lancé en 2015, est caractérisé par deux phases majeures, notamment une phase qui concerne le commerce des marchandises, le commerce des services et le règlement des différends, et une autre phase portant sur les investissements, la propriété intellectuelle, la politique de la concurrence, le commerce par les femmes et les jeunes ainsi que le commerce numérique.

Il a rappelé que la phase opérationnelle de la Zlécaf a été officiellement lancée le 7 juillet 2019 à Niamey, lors du douzième sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA et que le 1^{er} janvier 2021 les échanges dans le cadre de la Zlécaf ont été officiellement lancés.

Conformément à l'article 6 et à l'article 8, alinéa 3, les négociations de la phase 2 se poursuivent sur les projets de protocoles relatifs aux différents domaines précités, a-t-il souligné. Avant d'ajouter qu'au vu de l'évolution des négociations et des avancées enregistrées, « ces projets de protocoles pourraient être soumis à l'adoption des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA et feront partie intégrante de l'Accord dès leur adoption ».

Josiane Mambou Loukoulou

ZONE CEEAC

Le hub régional décline les priorités de transparence de l'action climatique

Le coordonnateur du hub régional sur la transparence de l'action climatique en zone CEEAC, Gervais Ludovic Itsoua Madzous, a expliqué, le 15 septembre, les priorités de l'institution dont il a la charge, parmi lesquelles la finalisation de l'analyse des besoins des pays en matière de transparence ainsi que le plan de travail de l'année prochaine.

Au mois de décembre, les principaux acteurs, décideurs et membres du comité de pilotage du hub régional bénéficieront d'une mise à jour sur la transparence de l'action climatique, les enjeux et les défis. C'est ainsi que les bases et les fondements acquis leur permettront de se prononcer sur le plan de travail du hub ainsi que sur la logique des actions qui y seront proposées. L'action de cette institution sera aussi complétée par le recrutement du personnel de son unité de coordination.

« Les activités du hub porteront aussi sur un soutien des pays en relation avec les exigences du cadre de transparence renforcée,

qui inclura les systèmes et outils de transparence, l'assemblage des détails des politiques et des mesures, l'évaluation de l'impact des politiques et mesures sur les émissions prévues et les paramètres sociaux, économiques et environnementaux, le suivi des progrès dans la mise en œuvre des contributions déterminées nationales (CDN) ainsi que la présentation des informations sur le financement climatique et l'amélioration de la compréhension des approches permettant d'évaluer les besoins en matière de financement climatique et les flux financiers », a indiqué Gervais Ludovic Itsoua Madzous.

Il a affirmé qu'il sera créé un pool

d'expertise sur les questions thématiques liées à la transparence de l'action climatique en Afrique centrale, à même de répondre aux besoins des pays et faciliter les échanges inter-Etats.

« Mon rôle est de me rassurer que l'analyse des besoins réels des pays soit bien faite et qu'une expertise sous-régionale peut être mobilisée et créée pour adresser les défis. Aussi, que l'analyse comparative de ce que chaque pays peut apporter aux autres est identifiée et les conditions d'échange entre pays créées par le hub », a-t-il ajouté.

Dans son fonctionnement, le hub régional sur la transparence de l'action climatique en zone CEEAC inclura les actions communicationnelles au niveau des pays. « L'urgence et l'importance de l'action climatique impliquent une prise de conscience à tous les niveaux et le rôle des médias est à notre avis capital. Rien qu'à prendre le terme transparence, il inclut une bonne dose de la communication, d'où les activités que nous prévoyons à la faveur de cette catégorie des parties prenantes. Nous travaillerons au niveau du hub pour avoir



Gervais Ludovic Itsoua Madzous, coordonnateur du hub régional sur la transparence de l'action climatique en zone CEEAC

une expertise au niveau du hub régional dédiée à cette tâche et donc qui se chargera des relations avec les médias », a indiqué Gervais Ludovic Itsoua Madzous. Par ailleurs, le hub régional sur la transparence de l'action climatique est porté par la commission de la CEEAC. Cette dernière travaille avec un réseau des communicateurs pour l'environnement et l'information en Afrique centrale. Le hub régional s'aligne dans cette dynamique insufflée par la dite commission. Gervais Ludovic Itsoua Madzous a déploré la récompense, dérisoire, de cinq dollars par tonne au Congo, au Gabon et en République démocratique du Congo, dans le cadre des projets de crédit du carbone forestier.

« J'espère que les contrats signés

disposent des clauses de réajustement des prix, au cas où les indicateurs du marché seraient au vert. Nous rentrons de la conférence scientifique de Yangambi, les voix se sont élevées, la valeur de nos forêts mérite d'être reconsidérée, que nos leaders politiques en prennent conscience. Il y a eu appel à un dialogue sous-régional sur ces questions », a-t-il expliqué.

Précisons que l'actuel président du Fonds pour l'environnement mondial, Carlos Manuel Rodriguez, alors ministre en charge de l'Environnement du Costa Rica, déclarait que sa tonne de carbone coûterait 70 dollars américains. Selon la Banque de France, la tonne de carbone était à 90 euros début 2022.

Fortuné Ibara

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

A Dakar, John Kerry défend l'action américaine face à des dirigeants africains

L'envoyé spécial américain pour le climat, John Kerry, a défendu jeudi, devant des dizaines de responsables africains, l'action menée contre le réchauffement par les Etats-Unis, deuxième plus gros pollueur de la planète, et a refusé que les Occidentaux assument seuls l'effort à cause de l'Histoire.

John Kerry a reconnu devant une conférence des ministres africains de l'Environnement à Dakar ce qu'il a qualifié d'injustice entre la contribution des pays riches et pauvres au réchauffement et les effets qu'ils subissent. Mais il a affirmé, quelques semaines avant la conférence sur le climat COP27 en novembre, en Egypte, la nécessité que l'Afrique soit partie prenante à la décision et à l'action, et qu'elle participe à l'adaptation aux réalités climatiques.

Il a évoqué l'engagement des Etats-Unis et de dix-neuf autres grandes économies à œuvrer à maintenir à 1,5 degré la hausse des températures. Ces pays « avancent, mais d'autres freinent, en dépit de ce que dit la science, et disent en nous montrant du doigt : c'est à vous de nettoyer ce que vous avez fait », a-t-il dit. Il a parlé de volonté de « décerner des responsabilités » pour des raisons historiques, sans préciser de qui il parlait. « Tout le monde contribue d'une manière ou d'une autre. Est-ce qu'il y a une disparité à cela ? Oui. Est-ce qu'il y a une injustice là-dedans ? Oui, et il est important que nous nous alliions et trouvions les moyens de compenser », a-t-il insisté.

Il a rappelé que vingt pays représentent 80% des émissions et que quarante-huit pays d'Afrique sub-saharienne en représentaient 0,55%. Dix-sept des vingt pays les plus vulnérables au changement climatique se trouvent en Afrique, a-t-il observé. Il a rappelé que le continent avait connu en 2022 des inondations catastrophiques qui ont fait des centaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés, alors que la Corne de l'Afrique accuse sa quatrième année de sécheresse. « Le monde développé doit en faire plus », a-t-il martelé, « mais nous avons aussi besoin de vous autour de la table ».

John Kerry a détaillé l'action américaine en faveur de l'Afrique et contre le réchauffement, comme l'octroi en 2021 de 8,2 milliards de dollars en aide humanitaire et le soutien à l'adaptation au changement climatique.

Les représentants de plusieurs dizaines de pays en développement, majoritairement africains, réunis mercredi à Dakar, avaient réclamé dans une déclaration finale l'opérationnalisation d'un fonds international couvrant les dégâts causés par le réchauffement. John Kerry a affirmé la volonté américaine d'œuvrer en ce sens.

Deux hauts responsables sénégalais et congolais avaient refusé mercredi que leur pays renonce à l'exploitation future du gaz et du pétrole alors que les hydrocarbures avaient aidé les pays occidentaux à se développer.

AFP

L'Afrique plaide pour l'indemnisation des dégâts

Réuni à Dakar, au Sénégal, dans le cadre de la COP27 qui doit se tenir en Egypte, un groupe d'experts a réclamé que les dégâts causés par le réchauffement climatique figurent en bonne place dans l'agenda.

Deux pays, le Sénégal et la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué qu'ils ne sont pas prêts à renoncer à l'exploitation future du pétrole et du gaz sur leur sol sous la pression des pays industrialisés au nom de la lutte contre le réchauffement climatique. Une quarantaine de ministres et experts des pays les moins avancés est réunie à Dakar pour adopter une position commune en vue de la COP27. Les intervenants ont insisté sur

événements surviennent de manière imprévisible avec des intensités parfois extrêmement élevées, les pays sont laissés à eux-mêmes. [...] Il est devenu impératif qu'un fonds soit mis en place qui prend en charge les pertes et dommages, notamment dans les pays les moins avancés ».

Dans leur déclaration finale, les participants ont fait rappeler « l'importance cruciale de la mise en place d'un mécanisme

au réchauffement. Le ministre sénégalais et son homologue congolaise, Eve Bazaiba Masudi, ont dénié aux pays industrialisés la légitimité de réclamer que leur pays renonce à l'exploitation des hydrocarbures.

En 2023, le Sénégal prévoit d'exploiter ses réserves de gaz et de pétrole dans l'Atlantique. En juillet dernier, la RDC a lancé des appels d'offres pour l'exploitation de vingt-sept blocs pétroliers et trois gaziers, suscitant l'émotion des défenseurs de l'environnement, inquiets de l'impact sur la biodiversité et sur le climat qu'aurait la mise en exploitation de zones de tourbière et de forêt. Eve Bazaiba Masudi trouve « inconcevable » que l'Occident qui « a construit son industrie grâce à l'énergie fossile », demande à la RDC d'y renoncer alors qu'il continue de représenter la majorité des émissions. Pour Abdou Karim Sall, « nous devons aussi lutter contre la pauvreté, il faut lier la question de la protection de l'environnement à l'économie pour arriver au développement durable », a-t-il dit, ajoutant. « Nous n'acceptons pas qu'ils viennent nous dire de renoncer au levier que nous avons ».

Noël Ndong

« Nous devons aussi lutter contre la pauvreté, il faut lier la question de la protection de l'environnement à l'économie pour arriver au développement durable »

la part minimale prise par leurs pays aux émissions globales de gaz à effet de serre et sur le tribut disproportionné qu'ils paient. C'est le cas du ministre sénégalais de l'Environnement, Abdou Karim Sall, qui a déclaré : « Les événements tels que les inondations, l'érosion côtière, les pluies hors saison... Quand ces

de financement pour faire face aux pertes et dommages ». Ils ont appelé toutes les parties, en particulier les grands émetteurs, à réduire d'urgence et de manière significative (leurs) émissions de gaz à effet de serre, et les pays riches à honorer les engagements financiers pris à l'issue de la COP21 de Paris pour faire face

DIPLOMATIE

Les ambassadeurs du groupe africain se réunissent à Paris

L'ambassade de la République du Congo à Paris a abrité, le 13 septembre dernier, la réunion des ambassadeurs des pays de l'Union africaine pour un échange d'informations sur le rôle et les missions du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont confié diverses sources proches des participants à cette rencontre diplomatique.

Invitée à prendre part aux assises, la directrice du Centre de développement de l'OCDE, Ragnheiour Elin Arnadottir, a fait un exposé ayant pour thème : « Adhésion des pays africains au Centre de développement de l'OCDE », qui a permis aux ambassadeurs du Groupe africain de Paris d'être particulièrement édifiés sur le rôle et les missions dudit centre dans les relations de l'OCDE avec les pays africains. Une occasion aussi, lors de cette rencontre, de se remémorer que le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1961, est un forum indépendant de partage des connaissances et de dialogue, permettant aux pays membres de cette organisation et aux économies en développement de collaborer sur un pied d'égalité. En juillet de cette année, il comptait cinquante-trois membres, dont vingt-cinq pays de l'OCDE et vingt-huit non membres.

Le Centre a été un acteur important de l'élaboration de la Stratégie de l'OCDE pour le développement, et joue un rôle central dans sa mise en



La réunion des ambassadeurs du groupe africain, le 13 septembre 2022 à l'ambassade du Congo en FranceDR

œuvre. Il favorise les débats et les échanges afin d'aider les pays dans leur recherche de solutions novatrices face aux nouveaux enjeux et problèmes de développement mondiaux. Pour leur part, les ambassadeurs ont salué l'engagement de l'OCDE à s'ouvrir davan-

tage aux pays en développement, qui sont de plus en plus nombreux à exprimer le vœu d'adhérer à cette organisation et profiter de son expertise. Abordant le dossier relatif à la mise à jour du compte bancaire du groupe, les ambassadeurs ont noté avec satisfaction le

renflouement de leur caisse grâce aux cotisations à jour de la majorité des ambassades et au versement des arriérés. Ils ont exhorté les ambassades en retard dans leurs cotisations au paiement de leur dû. Au nombre des sujets évoqués au cours de cette réunion, on

retiendra aussi celui relatif aux privilèges accordés aux ambassades françaises dans les pays africains. Les participants ont déploré le manque de réciprocité dans le traitement en la matière pour les ambassades des pays africains en France. Ils ont envisagé une action concertée pour qu'un équilibre dans l'octroi des privilèges soit établi.

La prochaine réunion se tiendra à l'ambassade d'Égypte, le 15 novembre. Le groupe souhaite avoir comme invité à cette rencontre Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ; à défaut, ce serait le directeur du protocole.

Pour mémoire, les réunions des ambassadeurs du groupe africain se tiennent tous les trois mois et à tour de rôle dans chacune des ambassades. Elles s'inscrivent dans le cadre des consultations régulières et des échanges d'informations au sein de ce groupe qui est actuellement placé sous la présidence du doyen des ambassadeurs, le Togolais Calixte Batossie Madjoulba.

Marie Alfred Ngoma

CHINE-AFRIQUE

Pékin renforce son offensive de charme

La capitale chinoise a supprimé les droits de douane sur 98 % des articles taxables provenant de plusieurs pays, dont neuf en Afrique. Une décision qui fait suite à une annonce du président chinois, Xi Jinping, lors du sommet Chine-Afrique en novembre 2021.

Le président Xi Jinping avait affiché la volonté de son pays de porter les importations chinoises en provenance d'Afrique à 100 milliards de dollars par an à partir de 2022, puis à 300 milliards de dollars par an à l'horizon 2035. L'Afrique exporte principalement des matières premières vers la Chine. En 2020, les ventes de produits alimentaires et agricoles à la Chine, en provenance des pays africains, ont atteint 161 milliards de dollars, soit 2,6 % des importations totales de ce pays. La nouvelle politique tarifaire, entrée en vigueur le 1er septembre, s'applique aux importations agricoles et minérales en provenance de la Centrafrique, du Tchad, de Djibouti, de l'Érythrée, de la Guinée, du Rwanda, du Soudan, du Togo et du Mozambique.

L'exemple du Mozambique

Pour l'économiste mozambicain Joao Mosca, le nouveau régime tarifaire chinois apportera peu de bénéfices à l'économie de son

pays, un importateur de produits alimentaires, avec une balance commerciale alimentaire « fortement négative ». « Par conséquent, cette mesure de la Chine n'a pratiquement aucun effet sur l'économie mozambicaine », a-t-il expliqué.

La Chine est le principal créancier du Mozambique et son troisième partenaire commercial. Mais le commerce est en grande partie à sens unique, au détriment de la balance globale des paiements du Mozambique, déplore l'économiste. L'élimination des tarifs commerciaux n'aidera donc pas à réduire les déficits de Maputo ou à alléger sa dette, selon lui. Par contre, la Chine a montré un intérêt croissant pour les matières premières du pays. Elle vient, d'ailleurs, de s'associer à la Corée du Sud pour l'exploration conjointe de gaz naturel dans le bassin de Rovuma, dans la province de Cabo Delgado.

La production devrait démarrer en 2024. Les observateurs voient

dans l'accord le signe que la Chine pourrait vouloir entrer totalement dans la course internationale du gaz. L'intérêt de la Chine s'étend sur l'océan Indien africain - du Mozambique à la Corne de l'Afrique. « Au cours des trente dernières années, la Chine est devenue très dépendante de sources d'énergie et des minerais africains, notamment le charbon, ou encore le cobalt qui est employé dans la haute technologie. Je pense que cette nouvelle mesure aidera également la Chine à avoir plus de matériaux, il lui sera plus facile de faire venir des minerais africains », a précisé Chenshen Yenest, expert en politique africaine à l'Université nationale Chengchi de Taiwan. Alors que la plupart des exportations chinoises vers l'Afrique sont des produits finis, les exportations africaines vers l'empire du Milieu sont dominées par les matières premières et les produits non transformés, d'où un excédent commercial en faveur de la Chine.

Une occasion de diversification

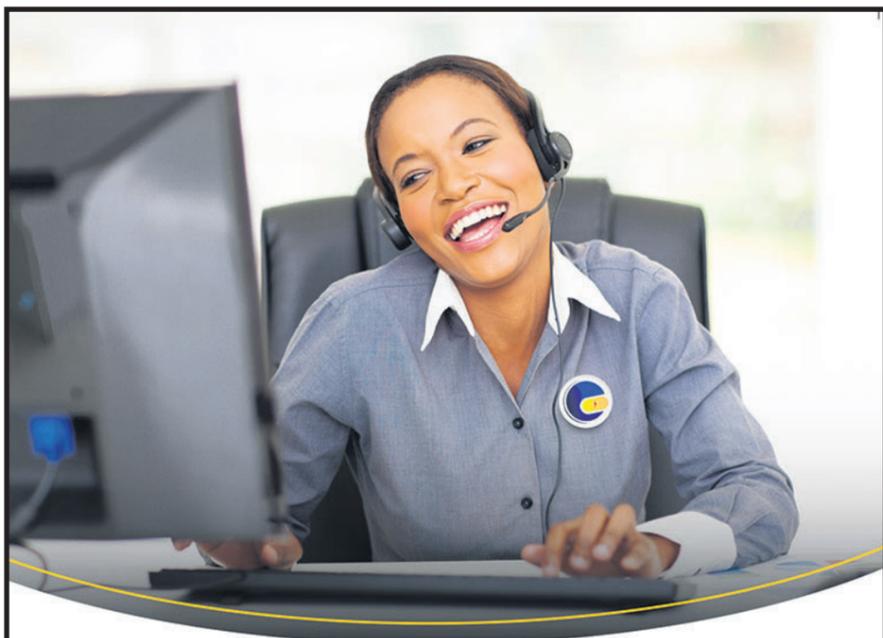
Pour Harry Verhoeven, chercheur au Center on global energy policy de l'Université de Columbia, la suppression des droits de douane sur les exportations de minéraux de l'Afrique vers la Chine ne dopera pas forcément davantage les flux, déjà massifs, du continent vers l'Asie de l'Est. Mais il y voit un gain potentiel pour les pays africains les plus défavorisés en ce qui concerne les produits manufacturés. La baisse des tarifs de la Chine pourrait ainsi encourager une diversification des exportations des États africains, selon lui. Parier sur l'agriculture pourrait en revanche profiter aux deux parties dans les futures relations commerciales. La Chine est le plus grand importateur de produits alimentaires au monde et le secteur agricole est le plus grand employeur et moteur de l'activité économique sur le continent africain. 60% des terres arables non cultivées du monde se trouvent en Afrique et selon certains observa-

teurs, Pékin aurait pour ambition de réserver des terres sur le continent pour produire plus tard des denrées alimentaires.

Avec une population croissante à nourrir et un plan visant à se concentrer sur les industries de haute technologie - ainsi qu'à trouver de nouveaux marchés pour ses produits-, la Chine a un véritable intérêt dans le développement de l'Afrique, à en croire certains analystes.

Par ailleurs, à court terme, les mesures annoncées par Pékin doivent être replacées dans le contexte du positionnement géopolitique, notamment dans un contexte de guerre en Ukraine qui a placé de nombreux États africains dans une position de loyautés conflictuelles. L'économiste mozambicain, Joao Mosca, rappelle que la Chine cherche à montrer qu'il existe une option alternative à la longue et traditionnelle dépendance vis-à-vis des pays européens et des États-Unis.

Noël Ndong



La Direction Générale de la société Energie Electrique du Congo en sigle E²C, porte à la connaissance de son aimable clientèle la mise en service de la phase test de son call center au numéro 42-42, disponible 24h/24 et 7j/7.

Le 42-42 vous permet d'être en contact avec un opérateur pour vos doléances ou pour signaler tout problème en lien avec la société Energie Electrique du Congo.

La Direction Générale de Energie Electrique du Congo vous rassure de sa franche collaboration.

La Direction Générale



QUE SAIS JE ? FORMATION EN FISCALITE DES ENTREPRISES ET GESTION DES CONTRÔLES FISCAUX

Face à l'augmentation des contrôles fiscaux et aux moults modifications fiscales introduites par les lois de finances, investisseurs, dirigeants, DAF, comptables, il est fondamental de maîtriser les outils nécessaires à une meilleure gestion fiscale de votre entreprise et de votre business.

Le cabinet **BWAKA CONSULTING CORPORATION**, spécialisé en droit des affaires, fiscalité et financement, organisera le vendredi 30 septembre une formation en fiscalité et en gestion des contrôles fiscaux selon les thèmes ci-après :

1ère partie : 10h-13h

- Les impôts et les obligations fiscales auxquels je suis assujetti en tant qu'entreprise en République du Congo ;
- Du résultat comptable au résultat fiscal (produits et charges imposables, impôt sur les sociétés, TSS, acomptes...);
- Le casse-tête de la TVA (quel que soit le secteur d'activité) ;
- Les impôts et taxes sur les salaires ;
- Attention aux retenues à la source à appliquer sur les sommes que vous versez à certains prestataires ;
- Maîtriser les droits d'enregistrement, la patente, les contributions foncières que vous devez payer.

-Prix de transferts : bon à savoir.

Cocktail : 13h00

2nde partie : 14h-16h

- La gestion des contrôles fiscaux ;
- Séance de consultations orales sur vos problématiques ;
- Présentation des possibilités de financement pour les entreprises et institutions.

Principaux intervenants :

- Le prince **MALONGA MAKOUTA**, Associé Principal, Conseil fiscal agréé CEMAC
- Jerome Davy Maniongui**, Conseil fiscal agréé CEMAC

Lieu : Hôtel Radisson Blu M'Bamou Palace, Avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Prix : 50.000 FCFA/personne avant le 26 septembre ;
75.000 FCFA/personne après le 26 septembre

Modes de paiement : chèque ou espèces (centre d'affaires de l'hôtel Radisson Blu, Office 7).

Contacts :

Mobile : 06 689 99 16 / 04 002 32 18 eMail : ulrich.maba@bwakaconsulting.fr





Tarif
50.000f

FORMATION MAKEUP

20
sept

Trousseau offert à l'inscription

- Pinceaux
- Gloss
- Crayon
- Concealer
- Et d'autres surprises

Moment d'échange

- Maquillage de jour
- Maquillage classique
- Maquillage nude
- Maquillage soirée

Conférence de fin de formation

COMMENT LANCER SON BUSINESS A PARTIR DE RIEN

7 Jours de formation

Nos contacts :

@dnkcoiffure
 @dnkcoiffure
 +242 05 398 9216



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

Un flash Mob de CANAL+ CONGO pour célébrer le retour des grands championnats européens de football sur les chaînes CANAL+ Sport

Organisé par CANAL+ CONGO, le 9 septembre dernier à Brazzaville, ce Flash Mob avait pour objectif de célébrer le retour des grands championnats européens de football sur les chaînes CANAL+ Sport.

A l'orée de la reprise des classes, les affiches inévitables attendent les amateurs de sport, particulièrement ceux qui sont fascinés par les crampons et le ballon rond. Pour ce mois de septembre, les abonnés de CANAL+ vont pouvoir suivre en intégralité les plus grands matchs de football de la saison 2022-2023. Il s'agit notamment de la ligue 1 UBER Eats, de la Série A, de la Bundesliga, de la Premier League, de la Liga et de la Ligue des Champions de l'UEFA, soit plus de 800 matchs à suivre en direct et en exclusivité sur les chaînes CANAL+ Sport.

« Selon les formules et les compétitions, les abonnés auront accès à une, voire trois affiches par journée. Aussi, d'autres compétitions sportives telles que le basket, le tennis, l'athlétisme, les sports mécaniques et ceux des combats seront également diffusées », a précisé Emmanuel Fontana NDZAH, Responsable Communication chez CANAL+ CONGO.



Il sied de rappeler que **le prix du décodeur Haute Définition (HD) est actuellement à 5 000 FCFA à partir de la formule Evasion**. A cela, il faut préciser que le prix de l'installation du kit par des techniciens agréés CANAL+ est à 3000 FCFA

avec une garantie de six (6) mois. De manière pérenne, **il est vendu à 1000 FCFA seulement pour les abonnés qui font leur entrée chez CANAL+ à partir de la formule Evasion+ qui coute 22 050 FCFA.**



Pour les abonnés qui se réabonneront à leur formule actuelle, ils bénéficieront de la « **Semaine Généreuse** » soit **sept (7) jours d'accès à la formule supérieure**. Il sied de préciser aussi que ces derniers devront se réabonner « avant la coupure des chaînes », a indiqué Emmanuel Fontana NDZAH.



DROITS DE L'HOMME

Un appel à l'assistance humanitaire en faveur des femmes et enfants détenus à la prison centrale de Makala

L'organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme, Femmes solidaires pour la paix et le développement (FSPD), vient de lancer officiellement, en partenariat avec la Fondation Alidor Masamba, un appel à l'assistance humanitaire en faveur des femmes et des enfants détenus à la prison centrale de Makala, dans le cadre du projet « Réarmement moral, formation socio-professionnelle et alphabétisation des femmes et enfants dans les lieux de détention en République démocratique du Congo ».

La présidente du réseau FSPD, Desy Furaha, et Alidor Masamba, président de la Fondation éponyme, ont tenu un point de presse, le 16 septembre au Centre de rééducation des handicapés physiques dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, qui leur a permis d'expliquer les motivations qui ont mis ensemble leurs deux structures. Selon eux, leur action répond aux besoins exprimés par les femmes et enfants rendus vulnérables ou marginalisés par leur détention au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, la prison centrale de Makala. « En avril 2022, le réseau FSPD a été alerté sur la carence d'eau potable à la prison centrale de Makala », a souligné Desy Furaha.

Les deux orateurs ont affirmé venir à l'appui du gouvernement et attendent des personnes de bonne volonté ainsi que des institutions nationales et internationales un accompagnement en vue d'atteindre les objectifs fixés au bénéfice des femmes et enfants détenus à la prison centrale de Makala, qui est choisie comme point de départ de cette action. Ils assurent également que la volonté est d'aller dans toutes les institutions carcérales à travers le pays pour mener ce genre d'actions en faveur des détenus. « Nous avons commencé par cette prison parce que nous avons constaté qu'un enfant en sort dans des conditions pires qu'à son entrée, surtout sur le plan psychologique.

C'est pourquoi, nous avons tablé sur le suivi psychologique et la formation pour assurer la réinsertion sociale de ces détenus », a expliqué Alidor Masamba. Il a sollicité le soutien de ce projet par le gouvernement et les autres institutions tant publiques que privées ainsi que des personnes de bonne volonté.

Des enquêtes qui ont révélé la profondeur du problème

D'après la présidente de FSPD, des recherches menées au sein de cette institution carcérale ont révélé une surpopulation excessive. Construite en 1958 pour héberger 1 500 détenus, la prison de Makala compte à ce jour plus ou moins 9 158 pensionnaires. Par rapport aux droits de ces détenus, le réseau FSPD a noté que les conditions carcérales laissent à désirer et que les droits humains et la dignité humaine ne sont pas de mise. « En dépit du fait d'être prisonniers, les détenus sont avant tout des êtres humains qui doivent jouir de tous les droits humains sans discrimination aucune », a indiqué Desy Furaha. « Ainsi donc, ce réseau, qui est une organisation protégeant les droits humains spécifiques des femmes et des enfants rendus vulnérables, ayant été alerté sur ces conditions déplorables des détenus à la prison centrale de Makala, les conditions d'hygiène, carence d'eau, surpopulation carcérale, détentions illégales...), a pris la décision de prendre langue avec le directeur



Des membres du réseau FSPD et Alidor Masamba/Adiac

de cette institution carcérale pour vérifier la situation des femmes et des enfants y détenus et mener un plaidoyer afin de contribuer à la protection de ces personnes », a expliqué Desy Furaha.

Son entretien du 15 juillet avec ce responsable de la prison centrale de Makala a permis de cerner les vraies réalités que vivent les femmes et les enfants dans cette prison. Il s'agit notamment du fait que cette prison héberge 191 femmes, 14 enfants et 451 mineurs dont 442 garçons et neuf filles. Les échanges avec la gouvernante adjointe de cette prison ont également permis de requérir les besoins en vivre et en formation en faveur des femmes et enfants détenus. « Ceci nous a permis de mener des plaidoyers pour l'appel à l'assistance socio-humanitaire auprès des personnes de bonne volonté et de

bon cœur; telles que la Fondation Alidor Masamba, qui a accepté de nous accompagner », a ajouté Desy Furaha.

Des actions urgentes au bénéfice des détenus

Dans le cadre de cette action prévue pour trois mois dans un premier temps, à l'issue de laquelle une évaluation sera faite pour connaître la voie à suivre, les actions urgentes à mener par le réseau FSPD et la Fondation Alidor-Masamba sont notamment le recrutement d'un psychologue pour la prise en charge psychologique des cent femmes et cent enfants détenus à la prison centrale de Makala, la mobilisation des fonds et récolte des dons en vivres et non vivres au bénéfice de ces détenus. Ces deux organisations, qui militent dans le domaine de la protection des droits humains des

femmes et des enfants rendus vulnérables ou marginalisés, comptent également organiser des formations (alphabétisation et autres) au bénéfice de ces détenus pour assurer leur insertion socio-économique une fois sortis de ce centre de détention. Elles prévoient aussi de remettre des kits en vue d'appuyer les personnes formées dans leurs différentes filières. Ces formations ciblées sont la pâtisserie, la coupe et couture, l'esthétique, le repassage, etc. A la fin, des kits seront remis aux participants.

Les deux structures ont aussi promis la prise en charge et le suivi judiciaire pour certains cas ainsi que le plaidoyer auprès du ministère de la Justice, pour permettre à certains de ces détenus dont les droits ont été bafoués de rentrer de les recouvrer.

Lucien Dianzenza

CRISE DES PRODUITS PÉTROLIERS

Du carburant controversé à la pompe

Personne n'aurait prévu un tel dénouement. Attendu depuis plusieurs jours par les automobilistes qui passent des nuits blanches aux stations-service de Kinshasa, les 27 000 tonnes d'essence y sont enfin acheminées via le port de Banana. Le rapport de l'Office congolais de contrôle (OCC), plus précisément son agence de Moanda, remet en cause la qualité du produit livré, poussant la direction générale à Kinshasa et le ministère des Hydrocarbures à réagir très vite pour éviter la colère des usagers de la route.

La confusion est à son comble après la dernière sortie médiatique de l'OCC, l'œil de la République démocratique du Congo (RDC) en matière de qualité des produits importés et consommés sur le sol national. Pour la petite histoire, son agence de Moanda, dans le Kongo central, a confirmé l'arrivée au port de Banana d'un navire transportant des produits pétroliers susceptibles d'alimenter la Ville province. Cependant, dans une correspondance destinée à la direction générale, l'agence provinciale note que ce carburant arrivé à Moanda n'est pas de bonne qualité et ne peut pas être commercialisé.

Sur un plan purement technique, il est fait état de la non-conformi-

té de la cargaison de 24 572 374 TMV de Mogas (essence automobile) en provenance d'Anvers, en Belgique, via Lomé, au Togo. Les conclusions des services ont relevé la non-conformité au regard de la différence de températures entre 10 et 20 % des volumes évaporés du distillat qui est hors spécification. Il en ressort une teneur en soufre total supérieure à la spécification en vigueur en RDC.

La cargaison du produit est depuis le 13 septembre soumise à une procédure de refoulement, à moins d'une possibilité de reconditionnement ou de correction du produit au niveau du terminal Socir dans les quarante-huit heures. Une pro-

cédures de routine mais qui ne passe pas en cette période de grave pénurie de carburant sur l'étendue de la ville de Kinshasa. Les stations-service ne désespèrent pas malgré le ralentissement des ventes. Aucun automobiliste ne peut acheter plus de dix litres d'essence. Entre temps, le prix du litre sur le marché noir a doublé, voire triplé à certaines heures de la nuit. Pour s'adapter à ce contexte exceptionnel, les chauffeurs de taxi et taxi-bus revoient aussi leurs tarifs à la hausse.

Le premier rebondissement sur le rapport vient de la direction générale de l'OCC qui apaise en quelque sorte les esprits surchauffés en donnant des as-

surances sur la régénération possible en RDC de l'essence automobile provenant d'Anvers et réceptionnée à Moanda via Lomé. « Le carburant jugé non conforme en première analyse est aisément régénéré par reconditionnement, grâce à l'apport de nouveaux produits. C'est ce qui sera fait, selon la demande de tous les acteurs concernés, au terme d'une réunion technique tenue ce jour », indique-t-on.

Comme pour écarter les derniers doutes, le ministère des Hydrocarbures a insisté, pour sa part, sur le fait que la situation n'est pas dramatique tout en promettant de reconditionner les produits. « Nous avons appris,

de la part de la hiérarchie et sur les réseaux sociaux, que le produit qui est venu n'était pas conforme. Ce genre de situations, nous avons eu à les gérer plus d'une fois, ce n'est pas dramatique. Cela ne veut pas dire que le produit est malsain. Quand le produit arrive, si nous estimons qu'il y a des écarts, il y a un travail qui est fait au niveau des terminaux, soit de Socir soit de Sep. A travers ce travail, on va régénérer le produit pour qu'il puisse répondre aux normes de la RDC », fait-ils savoir au ministère. D'ailleurs, renseigne le patron des Hydrocarbures, le même carburant est utilisé au Togo sans problème.

Laurent Essolomwa

DÉMISSION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

L'Acaj recommande une enquête judiciaire crédible sur les faits reprochés à Vidiye Tshimanga

Réagissant à la récente démission du conseiller spécial en matière stratégique du président de la République, Vidiye Tshimanga, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) dit avoir tiré certaines leçons. Elle le félicite pour sa décision de se retirer à la suite d'un scandale politico-financier porté à la connaissance du public, preuve qu'il est un homme d'Etat et républicain respectueux de la personne du chef de l'Etat qu'il est appelé à servir, même en dehors des institutions.

« C'est un exemple pour démontrer à la classe politique qu'il existe une vie décente et apaisée en dehors des fonctions politiques. Il ne faudrait pas faire croire à l'opinion que sans la politique, il n'y a point de vie », a souligné l'Acaj dans un communiqué publié le 17 septembre et signé par son chargé de monitoring, Me Ben Bonginda.

L'association note, par ailleurs, que sous réserve du contenu entier de l'enregistrement rendu public, lequel aurait été saucissonné et sorti de son contexte, selon Vidiye Tshimanga, les propos tenus sont graves en ce qu'ils portent atteinte à l'honneur et à la crédibilité de l'institution présidence de la République. « Le constat qui se dégage de ce faisceau d'indices est que, loin d'être un fait anodin, les propos imputés à M. Vidiye sont susceptibles de revêtir le caractère pénal », a souligné cette organisation. Et de citer son coordonnateur, Me Georges Kapiamba, qui fait savoir que « la lutte contre la corruption, le trafic d'influence, le détournement et le blanchiment des capitaux constitue le baromètre à travers lequel l'action des gouvernants est jaugée », tout



Vidiye Tshimanga

en soulignant qu'« il importe dès lors d'outiller conséquemment les structures y dédiées en ressources humaines, matérielles et surtout financières pour les

soustraire à des éventuelles tentations ».

Face à ces révélations et à la démission qui en a suivi, l'Acaj recommande au procureur général

près la Cour de cassation d'ordonner une enquête judiciaire crédible et exhaustive sur ces faits. Elle appelle, par ailleurs, le directeur de cabinet du chef de l'Etat

à mettre en place une politique de tolérance zéro, en vue d'éliminer toutes les brebis galeuses qui seraient encore tapies dans les couloirs de la présidence de la République et useraient de leur position pour exercer pression et/ou trafic d'influence afin de satisfaire leurs intérêts égoïstes.

Il est, en effet, rappelé que Vidiye Tshimanga, conseiller spécial en matière stratégique du président Félix-Antoine Tshisekedi, venait de démissionner de son poste, le 16 septembre. Il est au cœur d'une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, le mêlant à une possible tentative de trafic d'influence. Il s'agit de la publication, le 15 septembre, par le journal suisse «Le Temps», de plusieurs vidéos dans lesquelles il négocie de l'argent auprès de pseudo-investisseurs. « J'ai déposé ma démission ce matin auprès du chef de l'Etat. Une décision mûrement réfléchie afin d'avoir toute la liberté de dénoncer et lever le voile sur les commanditaires de cette machination. Et ainsi démontrer, preuves à l'appui, les manipulations et détournements de mes propos », a-t-il affirmé.

Lucien Dianzenza

MINES

Plaidoyer pour la relance de la Miba

Ancien fleuron de l'industrie congolaise, la Minière de Bakwanga (Miba) suscite de nouveau un regain d'intérêt au sommet de l'Etat. Le Premier ministre, Sama Lukonde, qui a séjourné récemment dans la capitale du diamant, Mbuji-Mayi, a échangé avec une délégation d'élus nationaux et provinciaux du Kasai oriental sur l'épineux dossier de la relance de la société mixte.

Dès son arrivée le 12 septembre dernier dans la capitale diamantifère, Sama Lukonde a promis de prendre en main le dossier de la relance de la Miba. Il a fait état de la volonté de son gouvernement, qui a lancé le projet de développement des 145 territoires, de répondre activement à la demande de la jeunesse concernant les emplois à créer dans la province. Dans son message, il n'a pas manqué de réaffirmer l'importance du défi de créer des emplois au Kasai oriental.

En effet, poumon économique, la Miba fait partie désormais des enjeux majeurs dans les questions liées au développement de la province. Selon la primature, Sama Lukonde a affirmé être venu non seulement palper du doigt les réalités de cette province, mais aussi et surtout de rendre compte de l'état d'avancement de différents projets en cours d'exécution dans cette partie du territoire national.

Laurent Essolomwa

BOXE

Martin Bakole intègre le top 10 des poids lourds de WBC, WBA et IBF

Le boxeur poids lourd congolais, Martin Bakole, figure désormais dans le top 10 des poids lourds mondiaux de toutes les fédérations, notamment World boxing council (WBC), World boxing association (WBA), International boxing federation (IBF). Cette ascension dans le ranking international du pugiliste congolais intervient quatre mois après sa nette victoire sur le Français de souche congolaise, Tony Yoka.



Martin Bakole a battu Tony Yoka le 14 mai 2022, à Paris

Le jeune frère du champion du monde poids légers, Junior Ilunga Makabu, occupe la neuvième position au WBC, après avoir gagné plusieurs places dans cette catégorie où l'on retrouve de grands noms du noble art comme les Anglais Tyson Fury et Anthony Joshua, l'Américain Deontay Wilder et surtout, le champion du monde ukrainien, Oleksandr Usyk. D'ailleurs, Martin Bakole fait souvent office de sparring-partner de Fury, Joshua, et même Usyk, et il peut désormais les affronter officiellement.

En WBA, Martin Bakole est positionné à la quatrième position, derrière Mickaël Hunter, Robert Helene et Hughie Fuir. Chez IBF, il prend la septième place. Cependant, le natif de Kananga est quatorzième chez IBO, un peu loin du top 10.

Et depuis quelques jours, il a repris avec les entraînements individuels, se mettant déjà en condition avant de se lancer dans la conquête d'un titre mondial.

Martin Engimo

MILA 2022

Le Congo se donne rendez-vous à Abidjan pour célébrer le livre

Du 26 au 28 octobre, Abidjan, capitale ivoirienne, abritera la cinquième édition du Meeting international du livre et des arts associés (Mila) à laquelle les écrivains, artistes et promoteurs du livre de plusieurs pays africains sont conviés, dont le Congo.

Cette année, le Mila accueillera neuf pays du continent, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, pays hôte, le Congo, la Centrafrique, le Bénin, le Sénégal, etc. Placé sur le thème « Le livre et l'art face à la révolution digitale », l'événement se positionne, depuis son lancement en 2018, comme un cadre de rencontre et de réflexion autour du livre et des arts. Comme le stipulent les organisateurs, il contribue à valoriser et promouvoir la création littéraire et artistique, mais surtout à servir de pont de rencontres entre les talents et acteurs du livre africain. Expositions, dédicaces, panels, tables rondes, ateliers de formation, concours et distinctions articuleront les trois jours du festival qui accueillera près d'une trentaine d'hommes et de femmes de lettres, des éditeurs.

La participation du Congo à cette grande messe du livre se fera à travers l'écrivain Prince Arnie Matoko. Natif de Pointe-Noire et passionné de littérature, il commence à écrire des textes poétiques et narratifs dans ses cahiers d'écolier depuis le collège. Mais, il aura fallu attendre jusqu'en 2016 pour

Q O I Q O O COMMUNICATION organise

MILA 2022

MEETING INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS ASSOCIÉS

Thème
LE LIVRE ET L'ART FACE À LA RÉVOLUTION DIGITALE

26 - 28 Octobre 2022 | ESPACE MAPE DE COCODY (EN FACE DU CHU DE COCODY)

ÉCRIVAIN À L'HONNEUR PAYS INVITÉ D'HONNEUR

FATOU KEITA

PRINCE ARNIE MATOKO INVITÉ

voir son talent se révéler au grand jour. Sa première publication, un recueil de poèmes, s'intitule « Mélodie des larmes ». La même année, il enchaîne avec quatre autres livres dont trois recueils de poèmes et une nouvelle. Après une pause

littéraire en 2017, il publie successivement, en 2018, un recueil de poèmes « Lettres de sang » et un recueil de nouvelles « La colère du fleuve » pour lequel il lui a été décerné le prix « Mongo Béti » pour l'ensemble de son œuvre. En

2020, il publie un autre recueil de poèmes intitulé « Entre les lignes du silence », grâce auquel il figure parmi les cinq finalistes du prix Mila du livre francophone 2022.

Outre ses publications personnelles, Prince Arnie Ma-

toko a contribué à plusieurs publications anthologiques littéraires à l'instar de « Anthologie analytique de la nouvelle génération des écrivains congolais » de Noël Kodja-Ramata, « Anthologie de poésie sénégalaise et congolaise » ainsi que de celle intitulée « Elégie pour le prince Mbéti » de Jessy Loemba. Au-delà de sa passion pour la littérature, il exerce depuis 2014, en sa qualité de magistrat, des fonctions de procureur de la République près le tribunal administratif de Brazzaville. Il est également enseignant à l'Université Marien-Ngouabi ainsi qu'aux différents instituts d'enseignement supérieur privé. Malgré ses multiples occupations, il parvient à concilier de façon remarquable la passion et la vocation.

La présence de l'écrivain congolais, en octobre, au Mila est à la fois un défi à relever pour exposer la grandeur de la littérature congolaise aux yeux du continent, mais également une opportunité pour nouer des partenariats et envisager des collaborations panafricaines.

Merveille Atipo

SPECTACLE

La pièce théâtrale «Antonia Ngoni» sera jouée aux Ulis, France

L'Espace culturel Boris Vian des Ulis, près de Paris, ouvre ses portes à la pièce de théâtre «Antonia Ngoni», de Kani Kabwé Ogney, mise en scène de Jean Felhyt Kimbirim.

Samedi 1er octobre à 20 h, durant 1h45, accessible à partir de 13 ans, la pièce de théâtre «Antonia Ngoni», librement inspirée de la tragédie d'Antigone de Sophocle. Elle permettra aux spectateurs de découvrir son adaptation dans un pays africain, pour donner à comprendre comment les habitants sont agités par des questions universelles, telles que les droits à l'humanité au-delà de la mort.

Ici, sur scène, pour cette transposition, les comédiens interpréteront la mise en scène réalisée par Jean Felhyt Kimbirima. Il s'agit de : Criss Niangouna, Roch Amedet Banzouzi, Gaëlle Ngangoula, Grace Divinse Téngo, Reiche Bath Mbemba, Joël Eros Mampouya, ... avec le chœur composé des habitants de la ville des Ulis. Après l'échec d'un coup d'état dans un pays africain, le corps du meneur, frère du chef de l'État, est laissé sans sépulture. La première dame, Antonia Ngoni, s'oppose au décret de son époux et plaide pour qu'une sépulture lui soit accordée afin que son esprit ne revienne pas hanter les vivants.

Version contemporaine du mythe d'Antigone, Antonia Ngoni est incontestablement une tragédie bantoue. Elle s'adresse à chacun de nous par les questions qu'elle soulève sur le statut du mort, la question du deuil, la légitimité des lois.

Marie Alfred Ngoma

Espace culturel **BORIS VIAN**

SAMEDI
1^{er} OCTOBRE 2022
• 20H30

/// À PARTIR DE 13 ANS ///

THÉÂTRE, CHANT & DANSE

ANTONIA NGONI
UNE TRAGÉDIE BANTOUE

COMPAGNIE PLATEAU KIMPA - THÉÂTRE
LIBRE INSPIRATION D'ANTIGONE DE SOPHOCLE
TEXTE : KANI KABWÉ OGNEY
MISE EN SCÈNE : JEAN FELHYT KIMBIRIMA

Affiche pièce de théâtre
Antonia Ngoni aux Ulis le
1er octobre 2022, Espace
culturel Boris Vian

CATCH PROFESSIONNEL

Nina Chaleur et Makhalba Malecheck prêts à en découdre

Nina Chaleur et Makhalba Malecheck vont s'affronter le 25 septembre. Le champion de boxe puis super star de catch et l'artiste rappeur, adepte des arts martiaux, Makhalba Malecheck, ont confirmé leur combat loyal lors d'une conférence de presse animée le 16 septembre dernier.

Les deux sportifs ont décidé d'en découdre sur le ring devant leurs fans et lors d'un combat qui sera organisé par OïnkO. Le combat entre ces deux Congolais fait augmenter le suspense et rend les Brazzavillois impatients. Après plusieurs échanges interposés sur les réseaux sociaux, la confrontation entre Nina Chaleur et Makhalba est prévue à 15h au gymnase Nicole-Oba de Talangäi. En effet, il va se dérouler dans les normes en mettant en avant le côté technique, acrobatique et physique des catcheurs. Le multiple champion de boxe et super star de catch, qui qualifie son adversaire de comédien et ignorant, a promis le mettre K.O en quelques secondes.

« J'ai pitié de Makhalba Malecheck car il sait qu'il est en face d'une personne qui nourrit sa famille en tapant les autres, alors je me demande s'il est vraiment prêt. Comme il m'a défié, je vais le paralyser en trois secondes », a averti Nina Chaleur.

Si certaines personnes prenaient cette histoire pour une mise en scène, le contraire se précise vu que les deux protagonistes sont bien déterminés à en découdre sur le ring. Le rappeur Malecheck compte, d'ailleurs, sur ses ex-

périences en kung-fu, boxe et judo pour « faire sortir Nina sur une civière. Je dois sauvegarder mon image et rendre heureux mes fans. Ma musique est tirée de mon parcours sportif. Que les gens viennent voir comment l'on tabasse une grande personne en public ! », a lancé le rappeur.

A en croire le promoteur de OïnkO, Olivier Giziz, toutes les conditions sont réunies pour l'organisation et le bon déroulement de ce « combat de l'année », notamment sur l'aspect sécuritaire et sanitaire. Selon lui, OïnkO a accepté d'organiser ce combat pour éviter des confrontations déloyales ou sauvages dans la rue. « Actuellement, nos deux adversaires sont en train de suivre un entraînement avec des coaches professionnels. Les médecins contrôlent également leur état de santé. Le combat respectera tous les critères du catch. Il y aura un arbitre qui dirigera ce moment chaud. Alors rendez-vous le 25 septembre », a indiqué Olivier Giziz.

Pour mémoire, la cause de cette opposition entre ces deux ex-amis remonte au 4 septembre dernier. L'histoire a commencé suite à une polémique entre les deux challengers lors d'une activité organisée par OïnkO au



Nina Chaleur et Makhalba Malecheck confirmant leur défi./Adiac

gymnase Henri-Elendé. Déçu du jugement de son combat par Makhalba Malecheck, Me Nina Chaleur avait promis de terrasser le rappeur. Ce dernier n'a pas apprécié favorablement les propos humiliants qui ont été utilisés.

Il a ainsi sollicité l'organisation d'un combat en public, selon les règles de l'art. C'est ainsi que OïnkO a vérifié les aspects sur la forme et l'état de santé des adversaires avant de valider l'idée. Notons que OïnkO est un

concept congolais qui promeut le catch professionnel partout en Afrique. Contrairement aux catches occidentaux, OïnkO met en valeur la culture africaine tout en bannissant le fétichisme.

Gloria Imelda Lossele

TAEKWONDO

Les championnats nationaux de cette saison annulés

Les huitièmes championnats nationaux couplés avec la 2^e édition de la Coupe du Congo, qui devraient se tenir du 15 au 18 septembre à Brazzaville, ont été annulés par décision du bureau exécutif de la Fédération congolaise de taekwondo.

Le président de la Fécotae, Thomas Moutala, a donné, dans un point de presse qu'il a animé le 15 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, les raisons de cette déconvenue. Sa structure, a-t-il justifié, avait sollicité une dérogation auprès du ministère des Sports lui permettant d'organiser ces deux compétitions hors saison sportive mais elle n'a pas obtenu gain de cause.

« C'est très frustrant de ne pas obtenir cette dérogation. Nous essayons de faire avancer nos fédérations sans moyens mais avec beaucoup de difficultés. Mais quand le ministère ne nous accompagne pas même lorsqu'il s'agit d'accepter notre requête, c'est un grand dommage parce que la question est de savoir quel est notre rôle en tant que dirigeant et celui du ministère parce que sous nos ailes, nous avons la jeunesse congolaise. Qu'est ce que nous pouvons lui présenter comme vision quand on sait que pour le cas du taekwondo, c'est depuis 2014 que nous n'avons



pas pu organiser les championnats nationaux », a-t-il expliqué.

Le président de la fédération a, par ailleurs, invité le ministère à revoir sa copie en termes de relations avec les fédérations sportives nationales, notamment celle du taekwondo. L'autre obstacle

Me Thomas Moutala expliquant les raisons de l'annulation des championnats nationaux Adiac que la Fécotae n'a pas pu surmonter consistait à mobiliser des ressources financière et matériel souhaitées pour la bonne tenue des compétitions.

L'actuel bureau a pris, selon lui, les rênes de la fédération en 2020 avec un héritage très pauvre en matériel

de compétition alors qu'en 2015 toutes les fédérations ont été équipées en matériel de compétitions et d'entraînement lors des 11^e Jeux africains de Brazzaville. « J'ai personnellement fait des démarches vers l'un des anciens présidents de la fédération, Stanislas Mby,

qui détient par devers lui du matériel. Il m'a dit qu'il n'y avait rien. Cependant, il nous faut du matériel pour que le taekwondo avance et se modernise. Nous sommes en train de faire du bric à brac parce que le taekwondo est un sport qui coûte très cher, il faut du matériel et de l'argent. Toutes ces conditions ne nous ont pas permis de répondre présent », a-t-il souligné.

Thomas Moutala espère tirer les bonnes leçons de ces deux années qui n'ont pas été brillantes à cause de l'absence des championnats pour mieux rectifier le tir pendant les deux dernières années de son mandat. « On va mettre les bouchées doubles pour réussir ce challenge », a-t-il promis. Pour ce faire, il compte sur le soutien de tous les pratiquants. « Dans ces circonstances difficiles, nous devons nous mettre ensemble pour réussir certaines choses. Seul on ne peut pas tout faire. On a besoin de l'effort de tous », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL COMPLEMENTAIRE DU PROJET
 D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
 N° 004C/PDAC/2022**

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration, le 3 juillet 2017. Il est entré en vigueur le 30 avril 2018. Pour sa phase d'extension, le PDAC recrute un personnel complémentaire, ainsi qu'il suit :

Poste à pourvoir
1-Assistant (e) en suivi évaluation de l'antenne du PDAC à Nkayi
 Lieu de travail : Nkayi (Bouenza)

Profil du candidat
 •un diplôme supérieur Bac+2, au moins, en statistiques, économie, planification, informatique ou équivalent ;
 •une expérience professionnelle d'au moins deux (2) ans dans la collecte ou le traitement des données statistiques ;
 •expérience sur le traitement, l'interprétation et l'analyse des données et la mise en place des supports informatiques de gestion des bases de données ;
 •une bonne maîtrise des logiciels courants

(Access, World, Excel, Powerpoint, Internet, autres outils de communication), la maîtrise des logiciels statistiques serait un atout.
 •avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction ;
 •avoir des aptitudes dans la transmission des connaissances ;
 •avoir une bonne expression orale et écrite du français ;
 •être capable de travailler sous pression et dans un environnement multiculturel.

Poste à pourvoir
2-Assistant (e) en communication du PDAC
 Lieu de travail : Brazzaville

Profil du candidat
 •un diplôme universitaire en sciences de l'information et de la communication ou diplôme équivalent (minimum Bac + 3 au moins) ;
 •une expérience professionnelle d'au moins trois ans en matière de planification et de mise en œuvre des activités de communication et d'information, de gestion de l'information, de la communication et de l'animation des réseaux, des services Web ainsi que de renforcement des capacités en communication. Une expérience des projets financés

par les partenaires au développement et par la Banque mondiale serait un atout ;
 •une maîtrise de l'outil informatique et des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint) et de l'Internet ;
 •une bonne connaissance des médias internationaux et de l'environnement des médias au Congo ;
 •une parfaite maîtrise du français (bonne expression orale et écrite) et au moins de l'une des deux langues nationales du Congo. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
 •une capacité d'analyse et de synthèse ;
 •une autonomie, une proactivité et une prise d'initiatives novatrices dans le domaine de la communication ;
 •une aptitude à collaborer et à travailler dans une équipe multidisciplinaire et dans un environnement multiculturel.

Les dossiers de candidature devront comporter les documents suivants :

- a. une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PDAC ;
- b. une lettre de motivation saisie à l'ordinateur ;
- c. un curriculum vitae ;
- d. une copie du diplôme minimum requis et/ou d'autres diplômes spécifiques ;

e. les copies de certificats, attestations ou contrats de travail des précédents employeurs.

Le candidat sera recruté en deux phases : une 1ère phase de présélection sur dossier par une commission ad hoc d'experts ; une 2ème phase sous forme de test pratique et d'une interview supervisée par un panel composé des personnes ressources dans les domaines ciblés.

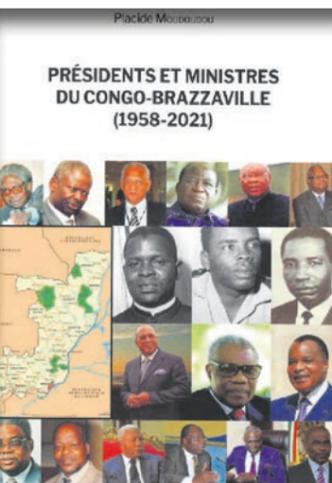
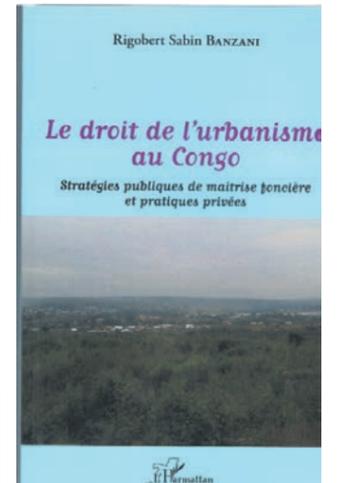
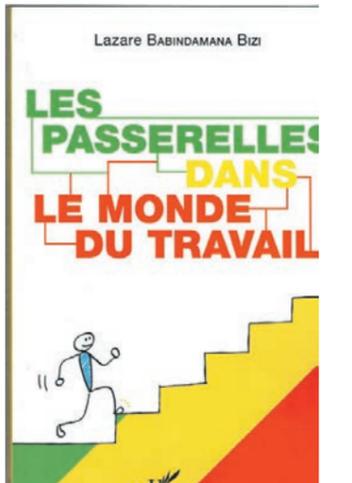
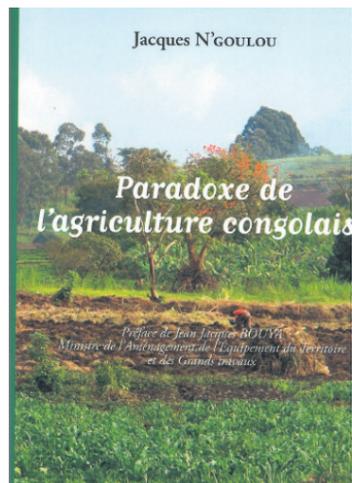
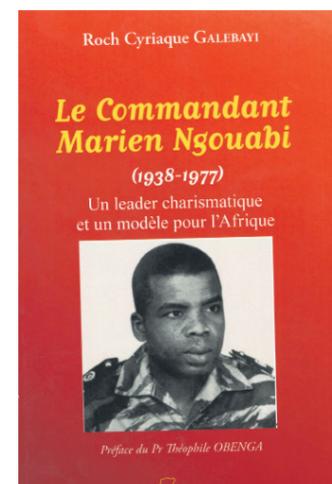
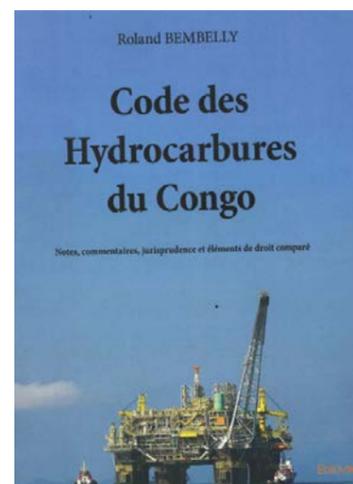
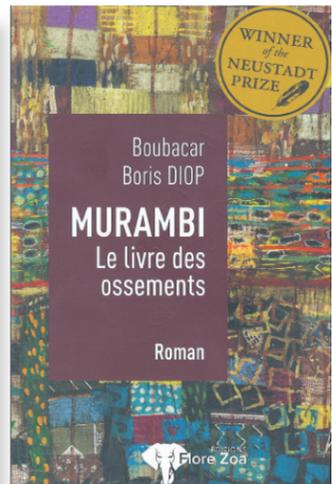
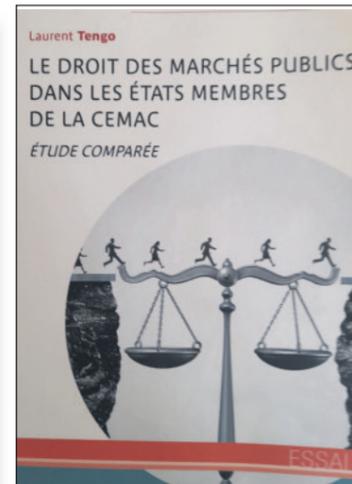
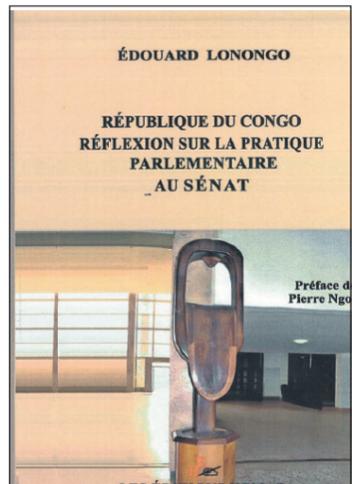
Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de référence complets au siège du projet ou par courriel. Les dossiers de candidature seront déposés, au plus tard le 1er octobre 2022, à l'adresse suivante : Unité Nationale de Coordination du Projet PDAC, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 16 SEPT 2022
 Le Coordonnateur National,

 Isidore ONDOKI



LIBRAIRIE LES MANGUIERS EN VENTE



DANSE

Les acteurs vont à nouveau s'exprimer

La troisième édition de Dance challenge, un concours de danse qui met en valeur les talents dans cet art, sera lancé le 16 octobre avec la phase des présélections, a annoncé Gildas Bakala, promoteur de l'agence Prescom Media, organisatrice de l'événement. Il l'a fait savoir au cours de la conférence de presse animée le 15 septembre à Pointe-Noire, en compagnie des coaches et membres du jury dudit concours.

Après les deux premières éditions respectivement en 2010 et 2011, Dance challenge n'a pu depuis être organisé pour des raisons diverses. Pendant plus de dix ans, de nombreux danseurs et groupes de danse n'ont pu s'exprimer par manque d'activités pouvant les mettre en valeur. C'est ainsi que Prescom Media a décidé d'organiser à nouveau cet événement, a expliqué Gildas Bakala. Plusieurs innovations, a-t-il fait savoir, ont été apportées à cette édition dite de relance qui, contrairement aux précédentes, comporte une présélection qui

aura lieu le 16 octobre. Les journées du 8 et 20 novembre sont réservées aux demi-finales avant la grande finale qui interviendra le 27 novembre.

Vingt-huit groupes composés de cinq danseurs chacun sont inscrits au concours du meilleur groupe de danse urbaine de la ville de Pointe-Noire. Ils vont prêter sous l'œil du jury composé de Nestelia Forest, la diva de la chanson congolaise et féru de danse, Shabazz Lanez et Blondy Tecia, deux anciens danseurs professionnels lauréats de Dance challenge, et d'Armand Bouc-



La tribune lors de la conférence de presse sur la Dance challenge / DR

khety, acteur culturel qui est le président du jury.

En toute indépendance et impartialité, le jury notera les danseurs à chaque passage et étape de la compétition. Les points décernés seront ajoutés à ceux reçus par SMS pendant le vote et aussi à l'applaudimètre. « La troisième édition de Dance challenge, qui

comporte aussi un programme télé réalité, se veut ainsi innovante avec la récompense de 1 000 000 F CFA qui sera remise au groupe vainqueur et 500 000 FCFA au second en plus des trophées et autres prix en natures prévus par les partenaires et sponsors. Le lauréat bénéficiera d'un accompagnement (conseil,

orientation, abonnement complet à l'agence Prescom Media...). Nous voulons amener les groupes et les danseurs à se structurer et entrevoir une nouvelle impulsion à leur carrière », a dit Gildas Bakala.

Pour décrocher le graal, les groupes qui vont prêter sur les musiques urbaines mais aussi sur les sonorités et rythmes locaux devront faire preuve d'originalité, de créativité et de discipline, ont rappelé les membres du jury s'adressant aux groupes participants. L'originalité, l'harmonisation et la synchronisation des pas, la tenue de scène, l'occupation scénique, le respect du temps, le choix musical, la créativité..., autant de critères sur lesquels le jury se prononcera à chaque prestation. « Restez vous-mêmes, donnez le meilleur de vous et surtout respectez le règlement intérieur et brillez par la discipline », ont martelé les membres du jury qui ont conclu que « l'indiscipline et les comportements déviants seront sanctionnés avec rigueur ».

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

L'assurance, un fonds de commerce dans des écoles privées !

Dans quelques jours, les élèves répondront avec le chemin de l'école. Que ce soit dans l'enseignement privé comme dans l'enseignement public, les droits d'assurance sont obligatoires, car ceux-ci permettent de sécuriser l'enfant durant toute la période de scolarité. Mais hélas ! Le constat que font de nombreux parents d'élèves inscrits dans des écoles privées est amer.

A la veille de la rentrée des classes, sont exigés, entre autres droits, en plus du premier mois de scolarité que les parents doivent payer, les droits d'assurance, semble-t-il, pour une garantie sanitaire pour tout ce qui pourrait advenir à l'enfant à l'école.

Et la question que l'on se pose est celle de savoir si les services des Assurances et réassurances du Congo (ARC) reçoivent cet argent. D'ailleurs, certains parents ont eu quelques démêlés avec des écoles suite à l'état de santé de leurs enfants dont la maladie a bien commencé à l'école. Pourtant, les enfants avaient bel et bien payé leurs assurances, affirmaient des parents qui avaient tout de suite pensé que cet argent servait pour autres choses dans des écoles privées.

C'est là où le bât blesse car cela démontre l'hypocrisie sociale de ces écoles qui se retrouvent dans ce constat de s'affirmer au grand jour. Certaines d'entre elles demandent 1000 FCFA et d'autres vont jusqu'à 2000 FCFA. Cela revient à dire que si par coup de chance une école a près de cinq cents élèves, elle devrait se retrouver avec presque deux millions de FCFA qui, à dire vrai, est une somme que les services financiers de l'ARC devraient percevoir.

De la même manière que les pouvoirs publics avaient arrêté la cacophonie des tenues scolaires pour adopter un seul uniforme vestimentaire dans le public et le privé, de la même manière ils devront avoir une oreille attentive sur cette question. Nombreux sont des parents d'élèves qui se demandent combien coûtent ces droits d'assurance scolaire et où va cet argent ? Il devient clair que les droits d'assurance dans des écoles privées commencent à être une charge sans finalité, car comment comprendre qu'un élève qui tombe gravement malade à l'école ne soit pas pris en charge alors qu'il est régulièrement assuré ?

Affaire à suivre !

Faustin Akono

CONCOURS D'ÉCRITURE

Les Éditions + lancent « Ce livre dans ma tête »

C'est dans le but de ressortir des talents cachés en matière d'écriture, tant au Congo qu'à l'international, que les Editions + organisent un concours littéraire visuel pour tous ceux qui n'ont jamais publié un manuscrit. L'appel à candidatures est ouvert du 6 septembre au 10 octobre.

Initié par les Editions + en partenariat avec Tsieleka média, la Saison des lettres congolaises et Le monde des mots TV, « Ce livre dans ma tête » est une invitation aux talents cachés d'Afrique et d'ailleurs de rompre avec le silence et l'anonymat. Selon Maha Lee Cassy, président directeur général des Editions +, ce concours international vise à promouvoir et faire connaître les nouveaux auteurs. « Chacun de nous a une idée de livre en tête qu'il ne peut concrétiser pour diverses raisons. Le challenge « Ce livre dans ma tête » offre une bonne motivation et une belle opportunité pour commencer ou finaliser ce beau projet », pense-t-il.

Pour sa première édition, le challenge s'ouvre à toute personne sans distinction d'âge ou de lieu de résidence, ayant ou pas une expérience dans l'écriture. Comme le stipule la maison de publication, les candidats doivent présenter un projet d'écriture d'un livre de fiction et s'engager à suivre le processus d'écriture établi par le challenge. Ce processus consiste, une fois la candidature

validée, à être disponible pour se prêter au déroulement du challenge.

Dans sa première phase, les candidats sont appelés à soumettre une vidéo de cinq minutes maximum à travers laquelle ils présentent leurs projets d'écriture. Par la suite, les organisateurs soumettront ces vidéos en novembre aux votes des internautes. La seconde phase concernera donc les auteurs des dix pitches ayant récolté le plus de commentaires, de « like » et de partages. Ces derniers

continueront l'aventure en partageant une deuxième vidéo où ils font la lecture du premier chapitre de leurs livres. Ensuite cinq d'entre eux seront retenus pour les lectures des derniers chapitres des ouvrages en compétition.

A en croire les organisateurs, les trois auteurs qui recevront plus de commentaires, de « like » et de partages sur la lecture du dernier chapitre de leurs livres seront éligibles pour la demi-finale, en vue de présenter leurs livres devant un panel d'éditeurs. Puis viendra le duel entre les deux finalistes qui se déroulera le 18 mars 2023. A son terme, le lauréat remportera la somme de 1000 000 FCFA et verra son livre être édité par les Éditions +.

A noter que les Editions + accompagnent des auteurs du Congo et plus largement d'Afrique dans la publication de leurs œuvres depuis presque neuf ans. De 2019 à aujourd'hui, la maison de publication est également à l'origine du salon international « La Saison des lettres congolaises » qui se déroule à Brazzaville.

Merveille Atipo

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Les experts réfléchissent à la relance du festival « Feux de Brazza »

Les journées de réflexion sur la relance du festival populaire et international de musiques traditionnelles « Feux de Brazza » se sont déroulées, du 16 au 18 septembre à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville, sous la supervision du directeur général de ce festival, Hugues Gervais Ondaye.

Créé en mai 2005, le festival populaire et international de musiques traditionnelles « Feux de Brazza » est un événement international de référence pour la promotion et le développement des arts vivants. Il a pour objectifs d'identifier, de conserver et de promouvoir des musiques traditionnelles africaines. Initialement organisé chaque deux ans à Brazzaville, la dernière édition a eu lieu en 2014 à Mfilou, dans le septième arrondissement, et puis plus rien. C'est ainsi que pour mettre sur pied une bonne stratégie de relance des activités de ce festival et le doter d'un modèle économique viable qui assurera sa pérennité, son équipe dirigeante a décidé d'organiser, du 16 au 18 septembre, ces journées de réflexion, en présentiel et en visioconférence.

Les partenaires et experts de divers domaines des industries culturelles et créatives siégeant à Brazzaville, ville créative de l'Unesco, ont planché sur les principales préoccupations de ce festival, notamment son identité, sa ligne artistique, sa restructuration, sa stratégie de communication, son modèle économique sans oublier les attentes des partenaires et sa participation à la création d'un marché de spectacle continental dédié à ces musiques patrimoniales. Tant il devient évident que, dans le contexte moderne mouvant et

presque corrosif de la globalisation, caractérisé par la course effrénée vers les développements matériels, seuls survivront les corps culturels qui auront pris le soin de s'abreuver aux sources intarissables de la tradition ancestrale, a souligné le directeur général de ce festival dans son



L'artiste traditionnel Dinaïre prestant lors de la cérémonie d'ouverture / Adiac

mot d'ouverture.

Hugues Gervais Ondaye a précisé que les multiples interpellations, dont ils ont été l'objet ces dernières années, de la part de toutes les couches sociales, montrent à suffisance que les « Feux de Brazza » occupent toujours une place de choix dans les cœurs des Congolais, mais aussi des autres peuples à tra-

vers l'Afrique et le monde. « *Ce grand intérêt que nous manifestons tous pour la musique traditionnelle se justifie par le fait que cette musique est sans doute l'une des expressions les plus profondes de l'âme africaine. C'est précisément en raison de l'importance de la*

célébration de cette musique et surtout de l'absence d'un espace d'expression dédié exclusivement à ce genre de musique dans notre pays que nous avons décidé de créer, en 2005, le festival populaire et international des musiques traditionnelles dit Feux de Brazza », a-t-il déclaré.

En cinq éditions, a poursuivi Hu-

gues Gervais Ondaye, ce festival est devenu le deuxième plus grand rendez-vous culturel du Congo après le Festival panafricain de musique. Il est devenu au fil du temps un événement international de référence pour la promotion et le développement des arts du spectacle vivant or-

ganisé à Brazzaville avec une articulation scientifique, artisanale et touristique.

« *Malheureusement, de 2014, année de sa dernière édition, à ce jour, le monde a successivement fait face aux multiples crises qui ont réduit considérablement la marge de manœuvre des bailleurs qui accompagnent le secteur*

culturel. « Feux de Brazza », notre festival, j'allais dire votre festival, en a fait les frais. Aujourd'hui, grâce à la grande capacité de résilience des peuples, le monde sort petit-à-petit de ces crises et les activités culturelles qui étaient autrefois suspendues sont progressivement relancées. Au regard de la forte demande exprimée et conformément à ses missions, « Feux de Brazza » entend donc relancer ses activités par l'organisation de la sixième édition », a-t-il fait savoir.

Après le mot du directeur général du festival, s'en est suivie une série d'interventions, notamment celles de la secrétaire générale du Conseil international de la musique, Silja Fischer ; du directeur général de l'Institut national des arts de la République démocratique du Congo (RDC), le Pr Damien Pwono ; du coordonnateur du festival national de Gungu (RDC), Fasso Mushinga Célestin ; du représentant régional de l'Unesco basé à Yaoundé, au Cameroun, Dodé Houehounha, lue par sa représentante à Brazzaville ; puis l'intervention du secrétaire exécutif du Cerdotola, Charles Binam Bikol.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants se sont attelés sur le diagnostic du dysfonctionnement observé pendant la période d'hibernation de ce festival.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

S'il fallait une preuve ...

Oui, s'il fallait une preuve que le djihadisme fait désormais du golfe de Guinée l'une de ses principales cibles, l'attaque menée en fin de semaine dernière dans le nord du Bénin par l'Etat islamique (EI) est là, bien là, pour le confirmer. Revendiquée par la branche sahélienne de l'EI, cette agression contre les forces de l'ordre béninoises a coûté la vie à plusieurs soldats ; elle a aussi et surtout démontré que cette partie du continent devient au fil du temps un enjeu majeur pour les mouvements salafistes Al-Quaïda et l'EI.

Prévisible depuis longtemps et annoncée, d'ailleurs, par les

services de renseignement des puissances extérieures présents sur le terrain, la montée en puissance des brigades djihadistes laisse présager des tentatives de déstabilisation que les pays directement concernés – Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire, Togo – mais aussi les nations du golfe de Guinée – Nigeria, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République démocratique du Congo, Angola – feraient bien de prendre dès à présent en considération.

Prendre en considération, c'est-à-dire se préparer au pire et faire très précisément ce que les nations du Proche et

du Moyen-Orient n'ont pas su accomplir lorsque le salafisme et le djihadiste sont apparus, puis ont commencé d'imposer leur loi aux peuples concernés, c'est-à-dire à la fin des années quatre-vingt du siècle précédent. Anticiper les événements à venir dans cette partie du monde devient au fil du temps un enjeu majeur pour toutes les puissances de la planète.

Ce qui se passe aujourd'hui dans l'immense région du Sahel-Sahara lance, en réalité, un signal d'alarme à toutes les démocraties africaines et rend plus nécessaire que jamais l'intégration régionale qui, elle-même, permettra de

bloquer les actions terroristes, de coordonner les services de renseignement, de mettre en place les dispositifs sécuritaires qui permettront de prévenir les drames en préparation.

Rien n'est plus important, dans ce contexte pour le moins inquiétant, que d'anticiper les drames prévisibles, sinon même probables, et de faire par conséquent ce que les dirigeants des peuples du nord du continent n'ont pas su accomplir ces dix dernières années avec les conséquences dramatiques qui en résultent aujourd'hui pour chacun d'eux.

Jean-Paul Pigasse